

[Texte]

## EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, April 1, 1992

• 1540

**The Chairman:** I call the meeting to order, the first meeting of the subcommittee on St. Lawrence Seaway. As our first witness, appropriately we have Glendon R. Stewart, the president and chief executive officer of the seaway authority.

Mr. Stewart, thank you very much for accepting our invitation to attend the meeting today. As you're well aware, the transport committee had begun a study in the previous Parliament on the St. Lawrence seaway and got part way through it. It's something that members of the transport committee had wanted to complete and to take a review of again. That's the reason for the subcommittee, and we certainly appreciate your attendance here today.

**Mr. Glendon R. Stewart (President and Chief Executive Officer, St. Lawrence Seaway Authority):** Mr. Chairman, I might start by saying that when I last appeared before the Standing Committee on Transport on March 6, 1990, I gave a fairly complete description of the seaway system, which I won't repeat today in the limited time available to us. It is on the record for members who may wish to review what I said at that time in terms of the system itself.

Also, we did pass to the clerk yesterday some material that talks about a number of the points that we were asked to comment on, and I'm sure the clerk has distributed that to committee members. Therefore, that rather extensive package is available as well, so I won't deal with it in precise detail.

Since the March 6, 1990 appearance, the seaway authority has developed a mission statement and some corporate values. Committee members all have this little booklet, which has been distributed to all of our staff in the last year and a half. As well, the seaway authority has developed four strategic directives. It might be appropriate to deal with the actions that we're taking under each of these four priority items by way of an introductory statement. I won't take a long time doing that because I'm sure members would like to ask questions and so on, and that's wonderful.

Let me start by saying the four priorities for the seaway authority are to improve market share, to maintain our capital infrastructure, to maintain our financial self-sufficiency, and to make full use of our human resources.

In terms of improving our market share, we are undertaking, or have undertaken, a number of initiatives. The first is the incentive toll program, which we started in 1990 and which will run through the 1992 and 1993 seasons. This program has three parts to it:

[Traduction]

## TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 1992

**Le président:** La séance est ouverte. C'est la première réunion du sous-comité sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Notre premier témoin est M. Glendon R. Stewart, qui est le président-directeur-général de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Monsieur Stewart, merci infiniment d'avoir accepté notre invitation et d'être venu aujourd'hui. Comme vous le savez, le Comité des transports avait commencé une étude sur la Voie maritime du Saint-Laurent au cours de la législature précédente, qui n'était pas terminée. Comme les membres de ce comité voulaient terminer cette étude, on a créé ce sous-comité pour reprendre le flambeau. Nous sommes vraiment très heureux de vous avoir parmi nous aujourd'hui.

**M. Glendon R. Stewart (président-directeur-général, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent):** Monsieur le président, je signale d'emblée que la dernière fois que j'ai témoigné devant le Comité permanent des transports, le 6 mars 1990, j'ai fait une description assez complète du système de la Voie maritime; je ne recommencerai donc pas aujourd'hui, étant donné que nous n'avons pas beaucoup de temps à notre disposition. Les députés qui voudraient savoir ce que j'ai dit alors au sujet du système proprement dit peuvent toujours consulter le compte rendu.

Je signale par ailleurs qu'hier, nous avons remis au greffier des documents portant sur plusieurs des questions sur lesquelles on nous a demandé notre avis, et je suis certain qu'il les a distribués aux membres du comité. Ces derniers ont donc à leur disposition cette documentation assez détaillée et par conséquent, je ne m'attarderai pas sur ces questions.

Depuis le 6 mars 1990, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a préparé une brochure intitulée «Énoncé de mission et valeurs collectives», que tous les membres du comité ont reçue et qui a été distribuée à tous les membres de notre personnel au cours des 18 derniers mois. L'Administration de la Voie maritime s'est également fixée quatre orientations stratégiques. En guise d'introduction, il serait peut-être bon de parler des mesures que nous prenons dans le but d'arriver à atteindre ces quatre objectifs prioritaires. Je ne m'éterniserai pas là-dessus car je suis certain que les députés voudraient me poser des questions, et je trouve cela formidable.

Voici pour commencer les quatre priorités que l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent s'est fixée: Accroître sa part du marché, voir à l'entretien de son infrastructure, maintenir son auto-suffisance financière et utiliser à fond ses ressources humaines.

Nous avons pris ou nous prenons plusieurs initiatives dans le but d'accroître notre part du marché. La première est le Programme de rabais de péages, qui a été mis en oeuvre en 1990 et qui sera maintenu durant les saisons de navigation de 1992 et de 1993. Ce programme se divise en trois parties: